

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE DE CERTIFICAT ELECTRONIQUE

DONNEES D'IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE FAISANT LA DEMANDE (CONSERVATION DES DONNEES POUR LA CREATION DE LA SIGNATURE ASSOCIEE AU CERTIFICAT)

SIREN : _____ NOM ET PRENOMS : _____

ADRESSE: _____ CODE POSTAL: _____

VILLE : _____ PAYS : _____

CONTACT

TELEPHONE : _____ FAX : _____ E-MAIL : _____

PERSONNE JURIDIQUE TITULAIRE DU CERTIFICAT (compléter seulement pour les certificats de personne juridique)

REPRESENTATION (X cocher)

REPRESENTATION LEGALE (Representant Legal/Administrateur) REPRESENTATION VOLONTAIRE (Pouvoir spécial ou express)

SIREN : _____ RAISON SOCIALE: _____

ADRESSE: _____ CODE POSTAL: _____

VILLE : _____ PAYS : _____

TIPE DE CERTIFICAT : _____

LA PERSONNE PHYSIQUE DEMANDANT LE CERTIFICAT DECLARE:

1. Que l'ensemble des données renseignées plus haut sont exactes et correspondent aux informations présentes sur les documents joints et auprès des Registres Publiques compétents
2. Qu'en date de la demande, elle a les pleines facultés et pouvoirs pour solliciter au nom de la personne physique ou juridique titulaire, un certificat électronique Reconnu auprès de l'Autorité de Certification EDICOM (ACEDICOM), aux fins légales prévues par la loi, pour utiliser ce certificat dans les relations entre le personne physique ou juridique avec des tiers, dans le cadre des limites décrites dans la Politique de Certification propres à la catégorie du certificat demandé.
3. Qu'elle connaît et accepte les droits et les obligations qui incombent au demandeurs de Certificats de personnes physiques ou juridiques sur la conservation des données tel que défini aux articles 7 et suivants de la Loi 59/2003.
4. Qu'elle connaît et accepte la Déclaration de Pratiques de Certification de ACEDICOM ainsi que la Politique de Certification propre au certificat demandé: <http://acedicom.edicomgroup.com/>
5. Qu'elle est informée de l'obligation de notifier comme il se doit à l'ACEDICOM toute modification, limitation, révocation totale ou partielle de ses attributions. En cas de non respect de cette règle, ACEDICOM ne pourra être tenue responsable des conséquences de cette omission.
6. Qu'elle est informée et accepte, conformément à la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés que les données la concernant seront enregistrées sur un fichier propriété d'ACEDICOM, pour une utilisation dans le cadre de la prestation de service de signature électronique.
7. EDICOM assure, dans tous les cas, le droit d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition conformément à la législation en vigueur en nous contactant par écrit à notre adresse postale ou par courrier électronique à acedicom@edicomgroup.com. Dans ce courrier il faudra préciser l'exercice sur lequel porte les droits concernés et les données contenues dans les fichiers de l'Autorité de Certification EDICOM.
8. Le droit d'accès peut être exercé aussi dans les Points de Registre de l'Usager, après s'être identifié avec les mêmes moyens que ceux utilisés pour l'acquisition du certificat. Le droit d'annulation de données personnelles peut également être exercé en s'adressant à l'ACEDICOM par courrier électronique, en se présentant devant un opérateur de point de registre ou en remplissant et en signant le document normalisé correspondant. Cependant, étant donné le caractère personnel de ce droit, l'usager devra prouver son identité, soit en s'identifiant avec son certificat digital, soit en signant numériquement le courrier, soit en se présentant en personne à un point de registre, ou en permettant à l'ACEDICOM d'adopter toutes mesures pertinentes pour vérifier son identité. Dans tous les cas, l'exercice de ce droit d'annulation suppose la suspension automatique du certificat de signature électronique et sa révocation postérieure. Les données resteront bloquées pendant quinze ans et seront conservées et uniquement tenues à la disposition des Administrations Publiques et des Tribunaux, pour consultation en cas de responsabilité engagée par l'utilisation dudit certificat.

CONDITIONS D'UTILISATION DES CERTIFICATS RECONNUS FOURNIS PAR L'ACEDICOM

DUREE DU CONTRAT: Le présent contrat entrera en vigueur à la date d'émission du certificat et prendra fin à sa date de caducité, pouvant être reconduit selon les termes établis dans Les Politiques de Certification.

CONTREPRESTATION: ACEDICOM fourni seulement des certificats reconnus sur dispositif sécurisé de création de signatura de deux types: 1.-Sur dispositif centralisé et 2.-Smart Card. Dans le premier cas, le certificat est hébergé dans le propre dispositif d'ACEDICOM pour être utilisé en mode service pour les applications de la signature électronique. Pour cela, le titulaire paiera une redevance périodique pendant la période de validité du certificat. Dans le deuxième cas, une redevance d'expédition sera facturée. Ces coûts sont publics et figurent dans les Tarifs Général d'EDICOM.

OBLIGATIONS DE L'AUTORITE DE CERTIFICATION:

- Maintenir à jour la base de données des certificats en vigueur, suspendus et révoqués.
- Traiter les demandes de suspension et de révocation dans un délai maximum de 8 heures (dans les horaires EDICOM)
- Identifier, à travers l'Autorité de Registre, le sollicitant et l'organisation qu'il représente, conformément aux processus établis dans Les Politiques de Certification spécifiés pour tel certificat.
- Procéder, à travers l'Autorité de Registre, à la remise (le cas échéant) du Certificat au sollicitant conformément aux conditions définies dans les Politiques de Certification.

OBLIGATIONS DU SOLLICITANT:

- Payer la redevance ou coûts correspondant aux services sollicités sur la base des Tarifs Général en vigueur.
- Garder le certificat (le cas échéant) et les clés secrètes, mots de passe ou code PIN, en prenant les précautions nécessaires pour éviter sa perte, révélation, modification ou utilisation non autorisée.
- Prévenir immédiatement l'Autorité de Certification en cas de détecter une information incorrecte, inexacte ou un quelconque changement dont le résultat fait que le certificat diffère de la réalité.
- Informer immédiatement l'Autorité de Certification a propos de toutes les situations qui puissent affecter la validité du certificat o la sécurité des clés.
- Utiliser le Certificat conformément à la loi et aux limites fixées par les Politiques de Certification et par le propre certificat.

LIMITATION DE L'UTILISATION COMMERCIALE DES CERTIFICATS D'EDICOM :

- L'acquisition des certificats de l'ACEDICOM autorise l'utilisation du certificat pour l'activité du sollicitant ou de l'entité à laquelle il est lié, en accord avec la finalité du type de certificat sollicité. Une fois le certificat émis, le SOLLICITANT ne pourra, sauf accord spécifique entre parties, faire un usage commercial de celui-ci. On entend par usage commercial du certificat, les agissements à travers lesquels le SOLLICITANT offre à des tierces parties non incluses dans le contrat, à titre payant ou gratuit, des services qui nécessitent l'utilisation du certificat acquis.
- Le non respect de la présente clause autorisera l'ACEDICOM a révoquer le certificat et a réclamer l'indemnisation des dommages et préjudices causés.

RESPONSABILITES:

- Ni l'ACEDICOM ni l'Autorité de Registre ne seront responsables des éventuelles inexactitudes dans le certificat résultant des informations fournies par le SOLLICITANT, ..., Toutes responsabilités est également déclinée pour les dommages dérivant de la non exécution ou exécution défectueuse des obligations du sollicitant et/ou utilisateur.

RESOLUTION:

- Le non respect des clauses du contrat par une ou l'autre des parties sera une cause de résolution du présent contrat et de la révocation du certificat.
- Le sollicitant pourra annuler librement le présent contrat quand il le souhaite en respectant une période de préavis de 30 jours.

DOCUMENTS A PRESENTER :

A) DU SOLLICITANT:

- Carte d'Identité, Passeport, Carte de Résident

Pour les certificats de Personne Juridique :

SI LE SOLLICITANT EST ADMINISTRATEUR OU REPRESENTANT LEGAL SUJET A INSCRIPTION AU REGISTRE

- Certificat du Registre correspondant relatif à la nomination et validité de sa charge (de moins de 10 jours)

EN CAS DE REPRESENTATION VOLONTAIRE:

- Pouvoir notarié contenant une clause spéciale pour solliciter le Certificat de Personne Juridique à ACEDICOM.

B) DE L'ORGANISATION:

SOCIETES MARCHANDES et AUTRES PERSONNES JURIDIQUES DONT L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE AU REGISTRE DU COMMERCE :

- Certificat du Registre du Commerce relatif aux données de constitution et forme juridique de l'entreprise (de moins de 10 jours)

ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET COOPERATIVES NON INSCRIVIBLES AU REGISTRE DU COMMERCE

- Certificat du Registre Publique où elles sont inscrites, relatif à la constitution (de moins de 10 jours)

SOCIETES CIVILES ET AUTRES PERSONNES JURIDIQUES

- Document public qui accrédite sa constitution de manière probante

DEMANDE

Sur la base des données communiquées et des déclarations faites, le demandeur souhaite recevoir le certificat mentionné plus haut, en accord avec la législation applicable pour ce type de certificat et la Déclaration de Pratiques de Certification de ACEDICOM.

Le demandeur :

Pour ACEDICOM:

Signature:

Date:

Le présent document de Demande de Certificat Reconnu avec les documents joints a été dûment vérifié par la personne ACEDICOM en charge d'enregistrer la demande qui traite cette dernière conformément à l'article 13.2 de la Loi 59/2003